

# Lectures politiques militaires

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **79 (1934)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LECTURES POLITIQUES MILITAIRES

**Grundzüge der Wehrpolitik**, par K.-L. von Oertzen. (Principes de politique militaire). 266 p. in-8. Prix : cartonné 6 Mk., relié, 7 Mk.

**Wehrgedanken**, études de politique militaire, publiées par le lieutenant-général a. d. de Cochenhausen, 203 p. in-8. Prix : cartonné, 5 Mk., relié, 6.50 Mk.

Deux ouvrages de valeur, publiés en 1933 par la Hanseatische Verlagsanstalt, de Hambourg.

Il ne faut pas chercher dans le livre du colonel v. Oertzen une théorie de la guerre à la Banse. Le but de l'auteur est plus modeste et il nous semble l'avoir atteint complètement. Ce qu'il a voulu rédiger, c'est, comme il le dit lui-même, une sorte d'A. B. C. de politique militaire à l'usage de ses concitoyens dont la plupart n'y entendent rien. C'est, en quelque sorte, un guide et non un catéchisme.

L'ouvrage se divise en trois parties : les données, l'instrument, son emploi.

La première partie, fort brève, traite des conditions géographiques, ethnologiques, économiques, politiques et de leur influence sur la politique militaire.

Dans la deuxième partie, l'auteur étudie l'instrument, c'est-à-dire les institutions militaires ; il passe en revue les diverses formes d'armées, armées de métier, de cadres, de milices et fait ressortir les avantages et les inconvénients de chaque système. Il traite de la discipline, de la formation des cadres, de l'organisation du haut commandement, bref de tout ce qui constitue une armée.

La politique militaire proprement dite est l'objet de la troisième partie : l'emploi de l'instrument. Elle est traitée sur un ton didactique et impersonnel, sobrement et clairement.

La notion de propagande n'apparaît et encore bien discrètement, que dans les données statistiques sur les armements, qui terminent l'ouvrage. Ce qui concerne l'armée suisse, par exemple, est clair et juste, mais l'auteur a cru devoir y ajouter un petit couplet qui montre le bout de l'oreille :

« La Confédération suisse est déclarée neutre. Son armée est destinée à prévenir toute violation de sa neutralité. Elle y a réussi pendant la guerre mondiale, *bien que la France ait considéré à plusieurs reprises l'idée d'une opération à travers la Suisse.*

» La situation de la Suisse est devenue plus difficile depuis que l'Allemagne a été évincée du jeu international à ses frontières. Pour l'Allemagne c'est un gain d'avoir, à sa frontière sud-ouest, un voisin sur la neutralité duquel elle peut compter sûrement. C'est pourquoi, nous nous félicitons de tout renforcement de

l'armée suisse, renforcement d'ailleurs prévu actuellement. »

Remercions le colonel v. Oertzen de cette dernière phrase et dédions-la à ceux qui craignent que les Allemands ne soient mécontents si nous fortifions notre frontière nord.

\* \* \*

Le volume d'études publié par le général v. Cochenhausen est dans le même ordre d'idées. C'est un ouvrage de vulgarisation et non de propagande, qui fait, en quelque sorte, suite au précédent. L'un se borne à l'étude des questions générales, l'autre examine avec quelque détail les sujets les plus divers. Nous y retrouvons le colonel v. Oertzen qui y traite entre autres « De la forme de l'Etat et de l'armée ». L'écrivain bien connu, major Kurt Hesse y écrit sur « l'Esprit de 1914 », le savant Dr Hauslian sur « le développement de l'arme chimique dans l'après-guerre », le général de Cochenhausen lui-même, sur : « La lutte contre un ennemi plus fort » et « les institutions militaires de la Russie ». Plusieurs autres écrivains de mérite militaires et civils, ont contribué à écrire les quatorze études de ce très intéressant et très instructif volume.

Relevons seulement l'article du capitaine Ulrich Liss sur « le système de milice suisse ». L'auteur y expose, en dix pages et d'une façon claire et complète, nos institutions militaires, et termine par des considérations que je crois intéressantes et utiles de reproduire ci-dessous :

« La Suisse est le seul pays qui ait une armée de milice pure, sans aucune troupe permanente. Si l'on veut évaluer la valeur guerrière de cette armée, on doit tenir compte de la situation politique spéciale de la Suisse, de ses conditions géographiques et surtout de ses traditions militaires. C'est sur ces bases, que ne possède pas chaque Etat, que sont fondées les milices suisses. Dans « la plus démocratique des républiques », les institutions militaires reposent sur une base saine et plutôt autocratique, car sans discipline, la milice est inemployable. La discipline exige des qualités physiques et morales, que la masse ne peut guère acquérir par une instruction de très courte durée. Et pourtant, la discipline des milices suisses est bonne. Cela tient à des raisons plus profondes ; dans ce peuple de montagnards, élevé dans l'âpre lutte contre les forces de la nature, se trouvent en germe les éléments de la discipline militaire. La milice suisse est le reflet d'un peuple discipliné, imbu d'un réel sentiment de ses devoirs envers la nation et l'Etat. Depuis des siècles, le citoyen suisse est habitué à considérer le service militaire non seulement comme un devoir, mais comme un droit et un honneur ; cette tradition populaire est un facteur puissant de la valeur de l'armée de milices. Rappelons que, lorsque après la guerre mondiale, pour des motifs d'économie, on diminua le recrutement, de nombreux suisses non incorporés exigèrent le droit d'être appelés à ce service d'honneur.

» Une armée de milices est, en outre, inemployable si ses membres ne travaillent pas volontairement à leur perfectionnement en dehors du service. Ce travail volontaire se fait en Suisse sur une grande échelle ; il y est considéré comme un devoir envers la patrie, à un degré qui se trouve rarement ailleurs. Et tout le

service militaire prévu par la loi exige des sacrifices importants en temps et en efforts.

» C'est seulement sur ces bases et dans ces circonstances qu'il est possible d'éviter les dangers des trois défauts de la milice pure : le manque de cohésion, l'aptitude technique limitée, la question des chefs.

» Les Suisses reconnaissent clairement ces défauts et l'on doit dire qu'ils font tout ce qui est humainement possible pour y parer. »

Notons que l'auteur, malgré tous les compliments, parfois trop flatteurs, qu'il nous décerne, met un point d'interrogation final sur l'aptitude de notre armée à la guerre.

La même note se retrouve dans la conclusion du livre, rédigée par le colonel v. Oertzen :

« La Suisse seule a une armée de milices pure. Le baptême du feu lui a été jusqu'ici épargné. L'histoire militaire ne renseigne pas sur la valeur guerrière de la milice dans la guerre moderne... Notons qu'en Suisse aussi des voix autorisées ont élevé des doutes sur la valeur de la milice, et ont fait des propositions pour en changer et en améliorer l'organisation. »

Pour qui sait lire entre les lignes, tout cela veut dire que nous devons aussi nous poser sérieusement la question : Notre système *purement* milicien répond-il aux exigences de la guerre de demain ? Ne devrions-nous pas le renforcer par certains éléments permanents ?

L.